

L'avis public à la concurrence du présent marché a fait l'objet d'une publication le 28/11/2022 sur www.xmarchés.fr sous la référence 2022-63CH

Pouvoir adjudicateur :

Commune de Chouilly

Mairie 51530 CHOUILLY

marchés@epernay-agglo.fr

Profil d'acheteur : <https://www.xmarchés.fr>

Nature : Commune

Activité principale : Services généraux des administrations publiques

Objet du marché :

Intitulé : 2022-63CH CHOUILLY - RUE DE MONTHELON ET RUE DE LA CROIX BLEUE : AMENAGEMENT DE CHAUSSEE ET DE TROTTOIRS - Lot 1 : Lot unique

Objet de la délégation : La présente consultation concerne l'aménagement de la chaussée et des trottoirs Rue de Monthelon et Rue de la Croix Bleue à CHOUILLY.

Le délai d'exécution est de 12 semaines. Il est fixé une période de préparation, non comprise dans le délai d'exécution, d'une durée de 15 jours.

L'exécution du marché débute à compter de la date fixée par ordre de service. L'exécution des travaux débute à compter de la date fixée par l'ordre de service prescrivant de commencer les travaux.

L'ensemble du contenu des prestations est détaillé dans le Cahier des Clauses Techniques Particulière

LA DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES EST FIXEE AU VENDREDI 06 JANVIER 2023 A 12H00.

Il est fortement conseillé au candidat de créer un compte sur www.xmarchés.fr lors du téléchargement du Dossier de Consultation des Entreprises (Veillez à vous enregistrer sous la dénomination sociale de l'entreprise). Lorsque le compte est créé, l'opérateur économique dispose de son « Espace entreprise » (personnel, et accessible après identification email et mot de passe). Cette authentification indispensable pour que celui-ci soit informé de toutes les informations complémentaires et modifications du DCE diffusées lors du déroulement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du profil acheteur du pouvoir adjudicateur (« Poser une question »), dont l'adresse URL est la suivante : <https://www.xmarchés.fr/>.

Nota : Les courriers d'excuse ne correspondent pas à une offre et ne doivent donc pas être déposés sur la plateforme XMARCHES. Dans le cas où vous souhaitez nous remettre un courrier, nous vous remercions de bien vouloir nous le faire parvenir par mail ou par voie postale à l'adresse suivante : SERVICE COMMERCE MARCHES PUBLICS - 2 rue de Reims - BP 505 - 51331 EPERNAY CEDEX.

Type de marché : Travaux

Nomenclature (CPV) : 45233142-6 - Travaux de réparation de routes.

Lieu d'exécution : 51530 CHOUILLY

Critères d'attribution :

Prix des prestations 60 %
Valeur technique 30 %
Performances en matière de protection de l'environnement 10 %

Procédure :

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Attribution du marché :

Nombre d'offres reçues : 8

Date d'attribution : 23/02/2023

Montant final HT : 272 948,37 €

Opérateur économique attributaire :

STE EXPLOIT ENTREP POTHELET

ALLEE MAXENU - 51530 PIERRY

France

Mail : contact@tppothelet.fr

Renseignements complémentaires :

Renseignements pouvant être obtenus concernant l'introduction des recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne

25, rue du Lycée

51036 Châlons-en-Champagne

Téléphone : 0326668687

Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Introduction des recours :

Délais de recours précontractuel : possibilité de l'introduire entre le début de la procédure de passation et la signature du marché et dans les quelques jours suivant la date de notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre ;

Délai applicable en cas de demande d'annulation d'un acte détachable du contrat : 2 mois à compter de la publication, de l'affichage ou de la notification de l'acte attaqué (articles L 521-1 et R 421-1 du Code de justice administrative) ;

Délai applicable pour un candidat non retenu en cas de demande d'annulation du marché lui-même : 2 mois à compter de la publication ou de l'affichage de l'avis de signature de ce marché

Consultation du contrat :

Service auprès duquel la convention peut être obtenue ou consultable (dans le respect des secrets protégés par la loi) :

Commune de Chouilly

Mairie

51530 CHOUILLY